



ACTIVITES DE L'APC: SCENE CANADIENNE

CONFERENCE DES GREFFIERS ET DES SECRETAIRES GENERAUX PARLEMENTAIRES AMERICAINS ET CANADIENS, DU 7 AU 11 AOUT 1980 - A REGINA

Dans le cadre du 75^e anniversaire de la fondation de la Saskatchewan, les greffiers du Bureau de la Saskatchewan organisent une conférence spéciale et ont invité les greffiers et fonctionnaires des Bureaux du Parlement du Canada, de chaque Province et des Territoires; le secrétaire du Sénat et le greffier de la Chambre de chacun des Etats des Etats-Unis et même du Congrès. Il y aura également un représentant de la Chambre des communes du Royaume-Uni. Voici quelques-uns des sujets qui seront discutés au cours des réunions-débats: «Le rôle et les fonctions du greffier/secrétaire dans les systèmes législatifs américain et canadien»; «Le système des comités au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne»; «Le rôle de l'exécutif dans les systèmes canadien et américain de gouvernement».

Parmi les conférenciers qui prendront la parole pendant la conférence on compte le Premier ministre de la Saskatchewan, l'honorable Allan Blakeney, qui parlera du «Développement de systèmes

parlementaires divergents à partir d'un héritage commun»; l'honorable Nicholas C. Coleman, Leader de la majorité au Sénat du Minnesota, qui lui parlera du «Rôle de l'exécutif dans le système américain de gouvernement», ainsi que Son Honneur M. C. Irvin McIntosh, Lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan qui informera les délégués du «Rôle du lieutenant-gouverneur, représentant de Sa Majesté en Saskatchewan».

C'est la première fois que les greffiers et secrétaires parlementaires de l'Amérique du Nord participeront à une même conférence pour discuter du système législatif canadien et américain. Bien que nos deux systèmes parlementaires législatifs aient les mêmes racines, ils n'ont pas évolué de la même façon par suite de traditions, de circonstances et de besoins différents. Cette conférence a donc pour but de promouvoir parmi les fonctionnaires législatifs canadiens et américains un climat de compréhension et d'amitié.

SIXIEME COLLOQUE PARLEMENTAIRE REGIONAL DU 2 AU 7 NOVEMBRE 1980 OTTAWA

Jusqu'ici, quatre colloques parlementaires régionaux se sont tenus à Ottawa, tous en novembre. Un cinquième a eu lieu en octobre 1979 à Toronto, sous les auspices de la section de l'Ontario. Une conférence spéciale sur le système parlementaire britannique a eu lieu à Québec en octobre 1978. Le sixième de ces colloques doit se tenir à Ottawa dans la première semaine de novembre et aura pour thème «Le rôle du député dans la société moderne». Les questions à l'étude seront les suivantes: conceptions du «Rôle du parlementaire», «Le parlementaire en tant que législateur», «Le parlementaire dans sa circonscription», «Le parlementaire au sein du caucus», «Le parlementaire et les media», «Le parlementaire et ses besoins en matière d'information» et enfin, «Les aspects positifs et négatifs: comment accroître l'efficacité du parlementaire?»

COLLOQUE SUR LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE, OTTAWA, DU 23 - 29 NOVEMBRE 1980

Après le succès remporté par le premier groupe d'étude de l'APC en 1979, consacré à l'examen par le Parlement des dépenses publiques, un deuxième groupe d'étude se réunira à Ottawa, du 23 au 29 novembre 1980. L'étude portera sur la

politique scientifique et sera présidée par le sénateur Maurice Lamontagne, c.p., qui a été président du Comité sénatorial de la politique scientifique. Les participants à la session, venant de chacune des sept régions du Commonwealth, seront

des parlementaires hautement spécialisés dans le domaine de la politique scientifique. Les réunions auront lieu à huis-clos afin de favoriser une participation plus libre aux débats, mais le compte rendu textuel des séances sera publié.

CONFERENCE SPECIALE ORGANISEE PAR LES SECTIONS DE L'ALBERTA ET DE LA SASKATCHEWAN, DU 29 AOUT AU 5 SEPTEMBRE 1980

Le 22 avril 1980, l'honorable Gerard Amerongen, Président de l'Assemblée législative de l'Alberta, a rencontré l'honorable John Brockelbank, Président de l'Assemblée législative de la Saskatchewan, pour mettre la dernière main aux préparatifs d'une conférence conjointe en Alberta et en Saskatchewan cet été. Chacune des sections canadiennes de l'Association parlementaire du Commonwealth a été invitée à envoyer trois délégués à cette conférence pour aider ces deux provinces jumelles de l'Ouest à célébrer leur 75^e anniversaire de fondation.

Les délégués se rassembleront à Calgary, le 29 août 1980, et passeront une semaine en visites et en célébrations. Voici quelques-uns des points saillants de la tournée en Alberta: une visite à *Heritage Park*, une excursion à Banff et au lac Louise, un rodéo dans l'Alberta



Le Président John Brockelbank de la Saskatchewan (à gauche) avec le Président Gerard Amerongen de l'Alberta, devant le portrait du Président C. H. Wilson des Territoires du Nord-ouest (1888-1890).

rural et la participation à la cérémonie officielle le 1^{er} septembre 1980, à Edmonton, au cours de laquelle on reconstituera les célébrations de 1905.

Le 2 septembre 1980, les délégués à la conférence participeront à un déjeuner commun à Lloydminster, ville-frontière. Voici les principales étapes de la tournée en Saskatchewan: visite d'une mine de potasse, visite du Centre Diefenbaker, à Saskatoon, visite d'une colonie huttérite et déjeuner, et, enfin, participation aux célébrations officielles à Regina, le 4 septembre.

Tout est prêt; les invités sont attendus et les organisateurs espèrent que pendant cette semaine, les parlementaires canadiens auront l'occasion de se mêler à la population de l'Alberta et de la Saskatchewan et de partager sa joie à célébrer cet anniversaire.

LES MEMBRES DE LA SECTION DE LA SASKATCHEWAN ONT RECU LE CONSEILLER REGIONAL CANADIEN DE L'APC

Le 9 avril 1980, la réunion et le dîner annuels de la section de la Saskatchewan de l'Association parlementaire du Commonwealth ont eu lieu au Théâtre Jubilee, au Centre des Arts. Après avoir entendu des rapports sur les conférences, les colloques et les tournées auxquels la Section avait participé, le conférencier invité, l'honorable Gerald Ottenheimer, ministre de la Justice de Terre-Neuve et Conseiller régional canadien, a adressé la parole aux députés, membres de la Section.

L'exposé de M. Ottenheimer a surtout fait état des nombreux points qui divisent le Canada en matière d'économie, de langue, de culture et même du point de vue de la distance. Et pourtant, a-t-il souligné, les Canadiens ont beaucoup en commun comme, par exemple, la croyance aux droits des minorités, l'impartialité de la Présidence, la règle du droit dans les tribunaux en matière d'ingérence po-

litique, la liberté individuelle, la responsabilité sociale à l'égard des moins fortunés et une destinée commune.

Il a aussi dit que le Canada diffère des Etats-Unis qui sont un véritable « creuset » social où l'on insiste sur le commun dénominateur. Au Canada, nous avons plutôt une mosaïque et nous encourageons la différence culturelle. « Le mode de vie canadien n'est peut-être ni meilleur ni pire que celui des Américains, mais c'est celui que nous avons choisi », a fait remarquer le ministre. On prend beaucoup des aspects de notre vie au Canada comme allant de soi, et on donne trop d'importance aux points qui nous divisent. L'APC est un instrument tout désigné pour faire ressortir les points communs. Elle a en effet ce qu'il faut pour développer une prise de conscience de notre histoire et de notre destinée communes. Et pour terminer, M. Ottenheimer a demandé aux parlementaires de

« relever le défi d'encourager la population à considérer non seulement les points sur lesquels nous différons les uns des autres, mais également ceux qui nous unissent ».



Le ministre Gerald Ottenheimer (Terre-Neuve), Représentant régional canadien de l'APC, avec à sa gauche, le Président Brockelbank et, à sa droite M. Gordon Barnhart, Greffier de l'Assemblée législative de la Saskatchewan, lors du dîner annuel de la Section de la Saskatchewan de l'APC.

26^e CONFERENCE DE L'APC: EN ZAMBIE, DU 27 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 1980

La 26^e Conférence Parlementaire du Commonwealth se déroulera cette année en Zambie, du 27 septembre au 4 octobre. Des parlementaires représentant quelque 110 chambres législatives des nations membres et leurs états et provinces, des états associés et autonomes ainsi que des territoires dépendants seront les invités du Parlement de la Zambie.

Ancienne Rhodésie du Nord, la Zambie tire son nom du fleuve Zambèze qui coule dans la partie nord-ouest du pays. C'est le 24 octobre 1964 que la Zambie devenait un état indépendant, membre du Commonwealth, neuf mois à peine après avoir réalisé son autonomie interne.

A part les chûtes Victoria, au sud, et les chûtes Kalambo, au nord, le pays n'est que brousse et savane. Sur la frontière qu'elle partage avec le Zaïre, se trouve la ceinture de cuivre, une zone très industrialisée et productrice d'une importante partie des richesses du pays. Il y a trois saisons: une saison sèche et fraîche de mai à août, une saison sèche et chaude de septembre à novembre et une saison humide de décembre à avril.

Selon les données de 1978, la population de la Zambie s'éleverait à 5,472,000 habitants, africains pour la plupart avec quelques Européens et Asiatiques. Bien qu'il existe, en Zambie, un certain nombre de dialectes dont certains ne présentent entre eux que de légères variantes, on y parle sept langues principales. L'Anglais est la langue officielle de l'administration. Le christianisme est la principale religion.

Lusaka, la capitale, Kitwe et N'dola sont les trois principales villes du pays. Lusaka compte 559,000 habitants. Livingstone, située près des chutes Victoria, au sud du pays, a été la première capitale de la Rhodésie du Nord et compte maintenant 72,000 habitants.

La Zambie est devenue un état démocratique monopartiste au mois de décembre 1972, lorsque la Constitution de la République a été modifiée pour ne légaliser que le Parti uni de l'indépendance nationale.

Le Conseil général du parti élit son président et les membres du Comité cen-

tral. Le président du parti est le seul candidat aux élections présidentielles. Avant d'être nommé Président de la République, il doit recevoir un vote majoritaire de l'électorat, sinon, le parti nomme un autre candidat et les formalités reprennent. Le Président est élu pour la même période que les membres de l'Assemblée nationale, soit habituellement cinq ans.

Le Comité central du parti comprend 25 membres: le Président de la République, le Secrétaire-général du parti et 23 membres, dont 3 sont nommés par le président. Le Premier ministre dirige l'administration gouvernementale et préside l'Assemblée nationale. Les ministres et les ministres d'Etat sont nommés par le Président de la République, après consultation avec le secrétaire-général du PUIN et le Premier ministre; tous les ministres et ministres d'Etat doivent être membres de l'Assemblée nationale qui se compose de 125 membres élus et, au maximum, 10 membres nommés par le président. Le président n'est pas un membre de l'Assemblée nationale, mais il peut y prononcer des discours ou y adresser des messages.

RAPPORT DU GROUPE D'ETUDE SUR LES PARLEMENTS DANS LEUR EXAMEN DES FINANCES PUBLIQUES*

Le groupe d'étude est une nouvelle réalisation de l'Association parlementaire du Commonwealth. Il réunit un petit nombre de parlementaires expérimentés de différentes régions du Commonwealth, qui viennent étudier en détail certains aspects du travail du Parlement et présentent un rapport destiné à être largement diffusé. Le premier de ces groupes d'étude s'est réuni à Londres en septembre 1979 pour examiner le rendement des parlements, généralement jugé insatisfaisant, dans leur étude des finances publiques.

Ce rapport n'est pas une étude didactique, mais un rapport qui s'adresse à des praticiens, parlementaires, fonctionnaires, commentateurs spécialisés et autres intéressés. Quoique ce groupe soit déjà assez considérable, dans la pratique, la presque totalité de la population est directement touchée par la façon dont le Parlement administre les finances publi-

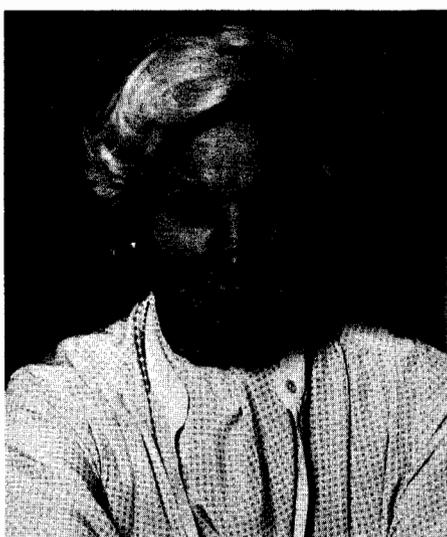
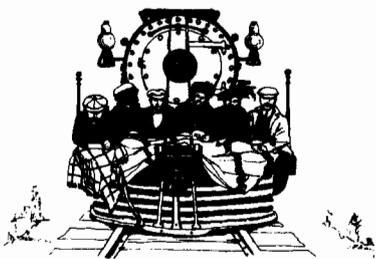
ques, que ce soit du côté contribuable ou du côté bénéficiaire des dépenses publiques. Le rapport décrit la pratique actuelle, les principales lacunes qu'on y a décelées, les nombreuses réformes qu'y ont récemment été proposées et les quelques modifications qui y ont été apportées jusqu'à maintenant. En conclusion, il souligne les points sur lesquels une action éventuelle a été envisagée à l'unanimité.

Un trait frappant des discussions était la similitude des expériences et des points de vue exposés par des hommes politiques issus de régimes économiques et sociaux aussi différents que le sont ceux de l'Australie, de la Barbade, du Canada, de l'Inde, de la Malaisie, du Royaume-Uni et de la Zambie. Ces similitudes s'expliquent, certes, par un cadre constitutionnel commun, établi sur le modèle de Westminster, mais également par des pressions économiques et politiques

communes. Ces pressions s'exercent non seulement dans le Commonwealth, mais aussi dans de nombreux autres pays à régimes constitutionnels fort différents où l'on réclame de plus en plus un examen législatif approfondi des finances publiques. Les sept participants n'ont pas toujours été d'accord, bien entendu, sur les méthodes d'examen et de contrôle parlementaires à appliquer dans leur pays. Mais ces divergences tenaient aux contrastes entre l'importance et la complexité de leurs corps législatifs respectifs et entre les divers niveaux de développement économique de ces pays plutôt qu'à une conception fondamentalement opposée de la question. En fait, il y avait une large convergence de vues.

Tiré de l'introduction par le très hon. E. du Cann et du rapport par Peter Riddell du *Financial Times*. Publié par l' "Economist Intelligence Unit Limited", Londres.

CARNET



L'honorable Jeanne Sauvé, Président de la Chambre des communes.

PRESIDENT JEANNE SAUVE

Le 14 avril 1980, pour la première fois dans l'histoire parlementaire canadienne, une femme a été élue Président de la Chambre des communes. Le Président Sauvé est née à Prud'homme, Saskatchewan, le 26 avril 1922. Elle a poursuivi ses études à l'université d'Ottawa avant d'aller étudier les sciences économiques à Londres (Angleterre) et la civilisation française à l'université de Paris (France). Ex-présidente nationale du mouvement Jeunesse étudiante catholique, elle a fondé la Fédération des mouvements de jeunesse du Québec et a ensuite travaillé à la section Jeunesse de l'UNESCO à Paris.

De 1952 à 1972, le Président Sauvé a poursuivi une carrière très active en tant que scripteur, journaliste et animatrice; elle a travaillé à la Société Radio-Canada, tant au réseau français qu'anglais, et a collaboré au réseau national CTV et à des réseaux de télévision américaine. Mada-

me Sauvé a été Vice-présidente de l'ACTRA, de 1968 à 1970, et Secrétaire générale de la Fédération des auteurs et des artistes du Canada, de 1966 à 1972. Elle a aussi été membre du conseil d'administration de *Bushnell Communications* et de *Télémedia (CKAC)* à Montréal, de même qu'éditorialiste indépendante au journal *The Montreal Star*, de 1970 à 1972. En 1972, Madame Sauvé a été nommée l'un des membres fondateurs de l'Institut de recherches politiques par le Premier ministre Trudeau.

Madame le Président Sauvé est le député libéral pour le comté de Laval-des-Rapides (anciennement Ahuntsic) depuis 1972. Entre 1972 et 1979, elle a occupé trois postes ministériels consécutifs; celui de ministre d'Etat chargé des Sciences et de la Technologie, de ministre de l'Environnement et ensuite celui de ministre des Communications. En novembre 1978 elle a aussi été chargée des fonctions de Conseiller du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures pour les affaires francophones.

Madame Sauvé est mariée à l'honorable Maurice Sauvé, qui a fait partie du conseil des ministres sous le gouvernement Lester Pearson. Ils ont un fils.

NOMINATIONS AU SENAT

Sous le gouvernement Clark, onze nouveaux sénateurs ont été nommés. La biographie des quatre premiers d'entre eux a été publiée dans un numéro précédent. Ultérieurement les sénateurs Martha Bielish, Guy Charbonneau, William Doody, Heath N. Macquarrie, Nathan Nurgitz, Cyril B. Sherwood, et Arthur Tremblay ont été nommés à la Chambre Haute.

Le sénateur Bielish est professeur de carrière. Elle a été présidente de l'*Alberta Women Institute* pendant quatre ans et membre du Conseil des *Federated Women's Institutes of Canada* pendant 15 ans, dont trois ans en tant que présidente.

Le sénateur a été déclarée Femme de l'Année par l'*Alberta Women Institute* en 1975, Année internationale de la Femme. En 1977, elle a reçu la médaille commémorant les vingt-cinq années de règne de la Reine et, en 1979, l'*Achievement Award* du Gouvernement de l'Alberta pour services rendus à la collectivité.



Le sénateur Martha P. Bielish (Alberta)

En Alberta, le sénateur Bielish a fait partie du Comité consultatif des citoyens de la Commission royale sur le statut de la femme, ainsi que de divers comités provinciaux d'un certain nombre d'organismes de bienfaisance, d'associations de protection de la collectivité et de conseils.

Le sénateur Charbonneau est né à Trois-Rivières (Québec) en 1922. Il est marié et a étudié au Collège Jean de Brébeuf. Il est titulaire d'un baccalau-

réat de l'université de Montréal et a fait des études supérieures en économie, à l'université McGill. Le sénateur Charbonneau a été vice-président du Fonds du Parti conservateur progressiste du Canada pour le Québec et président du Comité provincial des finances du Parti conservateur progressiste du Québec.



Le sénateur Guy Charbonneau (Québec)

Né en 1934 à Winnipeg, le sénateur Nurgitz a été reçu bachelier en droit à l'université du Manitoba en 1958. En 1969, il a été élu vice-président national du Parti conservateur progressiste et, en 1970, président national du Parti. Le sénateur Nurgitz a été nommé conseiller de la Reine en 1977. Il est marié et père de deux enfants.



Le sénateur Nathan Nurgitz (Manitoba).

De 1960 à 1961, le sénateur Macquarrie a été président de la Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth. Il a rédigé de nombreux articles et essais sur l'histoire et le parlementarisme. Sénateur Macquarrie est marié et a trois enfants.

Le sénateur Sherwood est né à Midland (Nouveau-Brunswick) en 1915 et a été étudiant à l'université du Nouveau-Brunswick. Le sénateur Sherwood, qui est cultivateur, a été président de plusieurs associations laitières du Nouveau-Brunswick. Il a été pour la première fois élu à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1952 en tant que député du comté de Kings et a été par la suite nommé ministre de l'Agriculture. Il a été réélu dans le cadre de cinq campagnes consécutives. De 1960 à 1966, le sénateur Sherwood a été chef du Parti conservateur progressiste et leader de l'Opposition. Il est marié et père de cinq enfants.

Le sénateur Doody est né à Saint-Jean (Terre-Neuve) en 1931 et est diplômé du Collège de Saint-Bonaventure, à Saint-Jean. Il a été pour la première fois élu à l'Assemblée législative de sa province en 1972; réélu en 1975, il ne s'est pas présenté aux élections de 1979. De 1972 à 1979, le sénateur Doody s'est vu confier plusieurs portefeuilles ministériels importants, dont celui des Finances, de 1975 à 1979.

Le sénateur Macquarrie est né à Victoria (I.-P.-E.) en 1919. Il est titulaire d'un baccalauréat de l'université du Nouveau-Brunswick et a été instituteur et professeur d'université. Elu député pour la première fois à la Chambre des communes en 1957, il y est resté jusqu'en mars 1979, date à laquelle il a réintégré ses fonctions de professeur d'université.



Le sénateur Cyril B. Sherwood (Nouveau-Brunswick)



Le sénateur William Doody (Terre-Neuve)



Le sénateur Heath N. Macquarrie (Ile-du-Prince-Edouard)

Né à St. Bruno (Québec) en 1917, le sénateur Tremblay est marié et père de deux enfants. Il a obtenu un baccalauréat de l'université Laval en 1937, une maîtrise en sciences sociales de cette même université en 1942 et, en 1945, une maîtrise de Harvard. Ancien instituteur et professeur, le sénateur Tremblay a occupé plusieurs postes de haut fonctionnaire au sein du gouvernement du Québec de 1960 à 1971. De 1954 à 1961, il a participé intensivement aux

activités de diverses associations d'enseignants. Le sénateur Tremblay a été nommé membre de l'Ordre du Canada en 1976. Il est l'auteur de nombreux livres et articles.

RESULTATS D'ELECTIONS ET D'ELECTIONS COMPLEMENTAIRES

Le 24 mars, 1980, M. Léopold Corriveau, candidat libéral, a été réélu dans la circonscription fédérale de Frontenac (Québec). L'élection dans cette circonscription avait été reportée en raison du décès du candidat créditiste une semaine avant les élections générales du 18 février. M. Corriveau est député de Frontenac depuis novembre 1970, date à laquelle il a été pour la première fois élu au terme d'une élection complémentaire. Il devenait ainsi le 74^e député libéral du Québec aux Communes.

En Nouvelle-Ecosse, des élections partielles ont eu lieu le 6 mai 1980, suite à la démission des deux candidats libéraux des circonscriptions de Halifax-Needham et de Victoria, et au décès du député libéral du comté de Richmond. Dans la circonscription de Victoria, c'est le candidat conservateur progressiste Fisher Hudson qui a été élu avec une forte majorité. Il s'agissait pour M. Hudson d'un retour sur la scène politique provinciale, puisqu'il avait déjà été député conservateur de cette même circonscription de 1967 à 1974.

Dans les circonscriptions de Halifax-Needham et de Richmond, la lutte électorale a été si chaude qu'on a dû recompter les bulletins de vote. A la suite des recomptages, il a été confirmé que c'est au candidat conservateur, le maire de Halifax M. Edmond Morris, qu'allait le siège laissé vacant par l'ancien chef libéral Gerald Regan, et que les libéraux avaient conservé le siège du comté de Richmond grâce à l'élection de leur candidat, l'homme d'affaires John Le-Brun.

AUTRE NOMINATION

En février dernier, M. Richard T. Willis est devenu greffier adjoint à l'Assemblée législative et directeur général des élections pour la province du Manitoba. Lorsqu'il a annoncé la nouvelle, le Premier ministre Sterling Lyon a dit que M. Willis succédait ainsi à M. Jack Reeves, qui a démissionné de son poste de directeur général des élections mais qui continuera à exercer ses fonctions exigeantes de greffier de l'Assemblée législative.

M. Willis est âgé de 35 ans et diplômé en arts de l'université du Manitoba (1966). Il a obtenu un baccalauréat en droit de l'université de Dalhousie en 1969 et travaille depuis dans le cabinet juridique *Aikins MacAulay and Thorvaldson*.

DEMISSIONS

Le 15 avril, le député conservateur progressiste de Carleton, M. Sidney Handleman, a annoncé qu'il démissionnait. M. Handleman avait été élu pour la première fois à l'Assemblée législative de l'Ontario en 1974. Il a administré trois portefeuilles ministériels de février 1974 à septembre 1977, date à laquelle il a quitté le Cabinet.

Après avoir passé douze ans à la Chambre des communes, l'honorable Lincoln Alexander a annoncé sa démission qui a pris effet à la fin mai. L'ancien ministre du Travail sous le gouvernement Clark a été le premier noir à être élu au Parlement en 1968. Lors de sa dernière apparition aux Communes, Lincoln Alexander a été ovationné à deux reprises par ses collègues au début de la période de questions. L'ancien député conservateur de Hamilton-Ouest, âgé de 58 ans, est maintenant président de la Commission des accidents du travail de l'Ontario.
